

**BACCALAUREAT
PROFESSIONNEL
MÉTIER DE LA SÉCURITÉ**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

La définition du métiers et les perspectives d'évolution



Évolution de l'environnement professionnel des métiers de la sécurité :

- Une professionnalisation des acteurs (anticipation et prévention des risques, traçabilité, démarche qualité, évolution des technologies , formation permanente indispensable, travail en équipe ...)
- Un partage des missions entre le service public, le secteur privé, des missions conjointes
- Des exigences de sécurité du citoyen tout en respectant sa liberté individuelle
- La prise en compte des risques environnementaux

Insertion professionnelle :

Sécurité privée : recrutement direct

Sécurité publique et sécurité civile : par voie de concours ou sélection



Parfois sous conditions : capacités physiques et moralité

Sous une autorité hiérarchique (prend ses consignes, rend compte)

Ces activités impliquent la maîtrise
de connaissances
de compétences
de comportements professionnels

Perspectives d'évolution, après expérience ou formations complémentaires dans les trois secteurs

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Le référentiel des activités professionnelles (RAP)



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ - RAP

La sécurité dans les espaces
publics et privés

La sécurité incendie

Le secours à personne

La prévention

La protection des personnes

La protection des biens
et de l'environnement



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERES DE LA SÉCURITÉ

Le référentiel de certification



**UN DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DONT LE CHAMP D'ACTIVITÉ A TRAIT À LA
SÉCURITÉ, À LA SÛRETÉ ET À L'ORDRE PUBLIC,
À LA PROTECTION DES PERSONNES, DES
BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA
PRÉVENTION DES RISQUES**



L'OBJECTIF : FORMER LES ÉLÈVES DANS QUATRE FONCTIONS :

LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS ET
PRIVÉS

LA SÉCURITÉ INCENDIE

LE SECOURS À PERSONNE

LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES

PERSONNES DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT



POUR L'EXERCICE DES MÉTIERS, IL CONVIENT D'ACCORDER UNE PLACE :

- AUX ATTITUDES PROFESSIONNELLES
- À L'ÉTHIQUE
- À LA DÉONTOLOGIE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE LA SÉCURITÉ

Les grands principes de l'organisation pédagogique



Réglementation des baccalauréats professionnels :

- **22 semaines de PFMP réparties sur 3 ans**
 - Auprès de nos partenaires institutionnels : **Police Nationale** et **Brigade des Sapeurs pompiers de Paris.**
 - Dans la **sécurité privée**

Organisation pédagogique :

- Livret de suivi sur trois années
- Situations professionnelles pour entrer dans les apprentissages
- Chaque jeune construit son propre projet professionnel

À NOTER:

EN ANNÉE DE TERMINALE, LE CHOIX DE LA PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL CORRESPOND À LA **DOMINANTE** CHOISIE PAR LE JEUNE POUR QU'IL AFFINE SON PROJET PERSONNEL.

